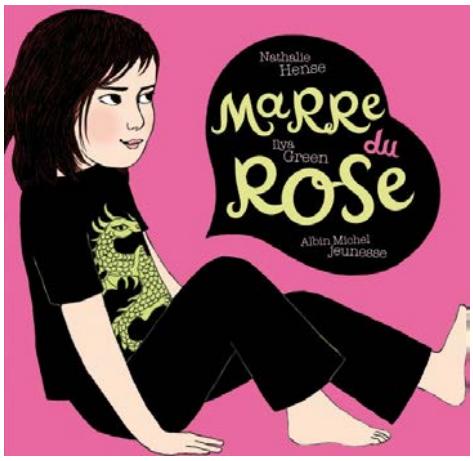
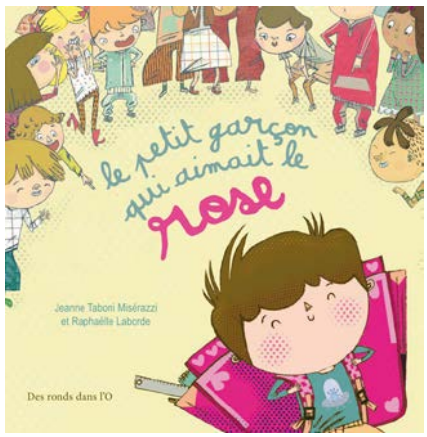
En complément des malles et de l'expo

« Pour une littérature jeunesse non sexiste»





Quelques éditeurs et associations…

…pour trouver des bibliographies complémentaires

LES EDITIONS TALENTS HAUTS
Les éditions Talents Hauts ont été créées en 2005 par deux femmes qui revendiquent leur ligne éditoriale : des livres pour enfants contre le sexisme.

Chez talents Hauts, on trouve des histoires où les héros peuvent être des héroïnes, les mamans sont des femmes d'aujourd'hui et les hommes des papas modernes, les filles ne sont pas au bois dormant et les garçons ne sont pas les seuls à chasser le dragon...

- Collection "pour les filles ET pour les garçons" des albums pour les 3-7 ans
- Collection "Livres et égaux" : des romans illustrés pour les 6-11 ans
- Collection "La fille aux licornes" : une trilogie d'"Héroïne fantaisie", à partir de 11 ans
- Collection "Ligne 15" : une série de romans pour ados, à partir de 12 ans
- Collection "Les Papareils" : une collection d'albums, à partir de 8 ans
- "Contes d'un autre genre" : un recueil de trois contes, à partir de 7 ans

http://www.talentshauts.fr/

PASSAGE PIÉTONS EDITIONS
Les éditions Passage piétons permettent en toute indépendance à Isabel Gautray en lien avec d'autres inventeurs d'images, de textes et d'idées de produire livres et expositions, expressions de ses convictions graphiques éthiques et politique.

- La collection « Lieux communs » permet la rencontre entre des images et des fragments de textes du patrimoine littéraire et philosophique. La citation incite à la réflexion, la photographie ancre cette réflexion dans la réalité. Une invitation à la discussion.

http://www.passagepietons.fr/

ADEQUATIONS
Adéquations est une association à but non lucratif, créée en 2003, dont le siège est à Paris. Elle intervient aux niveaux régional, national et international.
Son objectif général est l'information, la réflexion et l'action autour des thèmes suivants : développement humain durable, solidarité internationale, droits humains, égalité des femmes et des hommes, diversité et création culturelles…
http://www.adequations.org/

DU COTE DES FILLES
Association européenne créée en 1994 dont le siège est à Paris. L'objet de cette association est « d'élaborer un programme d'élimination du sexisme dans le matériel éducatif, de promouvoir des représentations antisexistes, de produire et diffuser des outils de sensibilisation destinés aux maisons d'édition, aux créateurs-trices, aux parents, aux pouvoirs publics ».
http://www.ducotedesfilles.org/fr/cote_filles.htm

LA-BELLE
Cette association genevoise a créé un label pour lutter contre le sexisme en littérature de jeunesse. L'objectif du label albums « attentifs aux potentiels féminins » est de mettre en évidence des albums illustrés présentant de manière positive le féminin.
http://www.lab-elle.org/

MIX-CITES
Mix-Cité, mouvement mixte pour l'égalité des sexes, est une association féministe, mixte, antisexiste et universaliste, de réflexion et d'action auprès du grand public, des médias et des institutions.
http://www.mix-cite.org/

Des pistes d'animation…

Vous souhaitez aller plus loin que le « simple » emprunt d'une malle

L'accompagnement des projets de territoires
est une des priorités des différents services culturels du Conseil général.
N'hésitez pas à les contacter !

Quelques pistes pour créer une dynamique autour de l'égalité filles/garçons :

- **Accueillir un spectacle, une lecture,** [(1)]
  - Edith Liaboeuf : Culture et Territoires/Chef de projets « Diffusion et festivals » au 04.73.42.24.86. – edith.liaboeuf@cg63.fr
  - Solenne Waszak : Médiathèque départementale/Responsable Pôle Action Culturelle au 04.73.25.84.80. – solenne.waszak@cg63.fr

- **Accueillir une séance de films courts (documentaires, fictions, dessins animés),**
  - Agathe Baudelot : Culture et Territoires/ Science et Société au 07.73.98.15.85. – agathe.baudelot@cg63.fr

- **Accueillir une exposition**
  - Marie-France Verdier : Culture et Territoires/ Science et Société au 07.73.98.15.80. – marie-France.verdier@cg63.fr

- **Organiser une conférence, un débat**
  - Aurélio Da Silva : Culture et Territoires/Chef de projets Science et Société au 04.73.98.15.82 – aurelio.dasilva@cg63.fr

Vous avez élaboré un projet culturel global et vous souhaitez demander une subvention ?

Pour les bibliothèques :

- Solenne Waszak : Médiathèque départementale/Responsable Pôle Action Culturelle au 04.73.25.84.80. – solenne.waszak@cg63.fr

Pour les communes, associations, collèges, etc :

- Anne-Gaëlle Cartaud : Service Culture et animation locale/Chef de service 04.73.42.23.29.. – anne-gaelle.cartaud@cg63.fr

(1) Cf Annexe 4 : Zoom sur des compagnies locales

Annexe 1

Le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) a lancé en mai 2006 une charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale.
Cette charte - destinée aux collectivités locales et régionales d'Europe - invite les collectivités à prendre publiquement position sur le principe de l'égalité des femmes et des hommes, et à mettre en œuvre, sur leur territoire, les engagements définis dans la Charte.
Les six principes fondamentaux de la charte :

- L'égalité entre les femmes et les hommes est un droit fondamental
- Pour arriver à l'égalité femmes/hommes, il faut aussi s'attaquer à tous les autres types de discriminations (ethnique, religieuse, socio-économique...)
- Une représentation équilibrée hommes/femmes dans le processus décisionnel est nécessaire dans toute société démocratique
- Il faut éliminer tous les stéréotypes, attitudes et préjugés hommes/femmes pour arriver à l'égalité des sexes
- Toutes les activités des collectivités territoriales doivent prendre en compte la perspective hommes/femmes
- Des plans d'actions dotés de ressources adéquates doivent être mis en place.

Cette Charte Européenne a été signée par le Conseil général du Puy-de-Dôme en 2009.

Une convention interministérielle
La convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes **dans le système éducatif a été signée pour la période 2006-2011 par huit ministères**. Elle engageait les parties signataires à renforcer l'action interministérielle pour la promotion de l'égalité entre les sexes dans le système éducatif.

Un Plan Régional Stratégique en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes en Auvergne.
Une dynamique sans précédent s'est engagée en Auvergne en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, avec la mise en œuvre d'un Plan Régional Stratégique pour la période 2011/2013.
En effet, elle mobilise aujourd'hui une cinquantaine d'acteurs, personnalités issues du monde politique, économique et social de la région Auvergne.
Le Plan régional s'articule autour de deux enjeux majeurs :

- Faire évoluer ensemble les mentalités afin d'équilibrer la place et le rôle des femmes dans toutes les sphères de la société,
- Combattre les stéréotypes sexistes pour agir contre toutes les violences faites aux femmes.
    - *Ces deux enjeux se déclinent en huit axes stratégiques* dans lesquels se retrouvent tous les engagements des responsables administratifs et acteurs de cette région.

Le Plan régional a été signé par le Conseil général du Puy-de-Dôme en mars 2012.

Un partenariat avec les associations
Une convention entre le ministère et les associations « Femmes et mathématiques », « Femmes et sciences », « Femmes ingénieurs », a été signée le 31 **janvier 2011**, à l'occasion de l'annonce du Plan sciences et technologies à l'École. **Ces trois associations interviennent en milieu scolaire** dans l'objectif d'encourager, chez les jeunes filles, les vocations pour les carrières scientifiques et technologiques, en améliorant notamment la connaissance des filières et des métiers. **Elles proposent des rencontres avec des femmes engagées dans les carrières scientifiques.**

Annexe 2

Loi n° 49-956 du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse.

La loi 49-956 du 16 juillet de cette même année 1949 sur les publications destinées à la jeunesse en France ne mit en garde le monde de l'édition contre les « préjugés sexistes » que par un ajout du 9 juillet 2010 pour retirer l'expression le 17 mai 2011 et la remplacer par le terme plus général de « discrimination ».

Article 1
Sont assujetties aux prescriptions de la présente loi toutes les publications périodiques ou non qui, par leur caractère, leur présentation ou leur objet, apparaissent comme principalement destinées aux enfants et adolescents.
Sont toutefois exceptées les publications officielles et les publications scolaires soumises au contrôle du ministre de l'éducation nationale.

Article 2

- Modifié par LOI n°2010-769 du 9 juillet 2010 - art. 27

Les publications visées à l'article 1er ne doivent comporter aucune illustration, aucun récit, aucune chronique, aucune rubrique, aucune insertion présentant sous un jour favorable le banditisme, le mensonge, le vol, la paresse, la lâcheté, la haine, la débauche ou tous actes qualifiés crimes ou délits ou de nature à démoraliser l'enfance ou la jeunesse, ou à inspirer ou entretenir des préjugés ethniques ou sexistes.
Elles ne doivent comporter aucune publicité ou annonce pour des publications de nature à démoraliser l'enfance ou la jeunesse.

- Modifié par LOI n°2011-525 du 17 mai 2011 - art. 46

Les publications mentionnées à l'article 1er ne doivent comporter aucun contenu présentant un danger pour la jeunesse en raison de son caractère pornographique ou lorsqu'il est susceptible d'inciter à la discrimination ou à la haine contre une personne déterminée ou un groupe de personnes, aux atteintes à la dignité humaine, à l'usage, à la détention ou au trafic de stupéfiants ou de substances psychotropes, à la violence ou à tous actes qualifiés de crimes ou de délits ou de nature à nuire à l'épanouissement physique, mental ou moral de l'enfance ou la jeunesse.
Elles ne doivent comporter aucune publicité ou annonce pour des publications de nature à démoraliser l'enfance ou la jeunesse.

Annexe 3

Un regard scientifique sur la thématique abordée : l'ouvrage de Nelly Chabrol Gagne

Spécialiste de la littérature jeunesse des XX[e] et XXI[e] siècles, Nelly CHABROL GAGNE, Maîtresse de conférence à l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand a publié en 2011 à l'Atelier du Poisson Soluble un ouvrage intitulé *« Filles d'albums : les représentations féminines dans l'album ».*

Extrait d'un article publié sur le site Ricochet à l'occasion de la sortie de cet opus

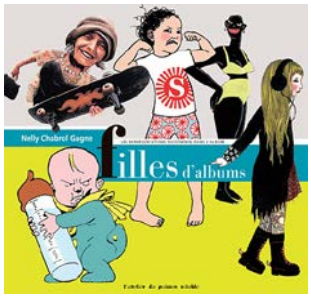
[…] Ainsi, je me rendis compte que si la littérature de jeunesse était à ce point florissante (en 2009, elle représentait 15% du chiffre d'affaires et 21% des exemplaires vendus d'après le Centre National du Livre) et que le marché se portait si bien (plus de 8000 nouveautés par an), ce n'était pas forcément grâce à une production ouvertement antisexiste et que, parmi les meilleures ventes, il n'y avait ni albums – sauf à considérer que les déclinaisons de Babar, Petit Ours Brun, Dora, Tchoupi, Martine, Caroline ou les couples mixtes comme Max et Lili et la série Madame/Monsieur, qui se taillent la part du lion, en font partie - ni personnages féminins échappant à la « féminitude », imposée socialement.

[…] Je souhaitais enquêter davantage et considérer la production de ces vingt dernières années (1990-2009), en m'attachant alors à des albums narratifs (hors les contes – genre qui mériterait une entrée spéciale) vraiment iconotextuels (à l'inverse des séries illimitées aux titres « marketés »), mettant en avant des personnages féminins humains (et non animaux), créés pour montrer et dire leur façon singulière d'être au monde et non pour une supposée valeur héroïque.

[…] Pour ne rater aucune fille d'album j'ai opté pour un « suivi » chronologique en parcourant les périodes de la vie humaine, de la naissance à la mort, du plus jeune âge à la vieillesse.
Ma plongée au cœur de certains albums, sous cet angle particulier de la saisie des personnages féminins, m'a beaucoup appris : notamment que les éditeur-trice-s (mais pas tous ni toutes) redoutent les réactions des parents acheteurs, que les artistes (mais pas tous ni toutes) apprennent rapidement que leur art, dans le champ de la littérature de jeunesse, est entouré de frontières à ne pas franchir et qu'ils-elles sont convié-e-s à l'autocensure, que le sexisme (toujours lui) est bien tapi dans les œuvres, même si elles ont plu par ailleurs, et qu'il sera long le chemin (très long) pour déconstruire des schémas culturels dont la force pour les faire passer comme relevant de la nature n'a d'égale que l'incapacité dans laquelle se trouve aujourd'hui l'humanité pour se penser et se désirer libre de toute forme de domination.

Nelly Chabrol Gagne

Pour lire l'article dans son ensemble
http://www.ricochet-jeunes.org/alerte/article/226-quelles-filles-dans--filles-d%E2%80%99albums-



Le site ricochet-jeunes.org a été créé en 1994 à l'initiative de Janine Despinette, critique spécialisée et chercheur en littérature de jeunesse, et Henri Hudrisier, enseignant chercheur. Le site était hébergé à Charleville-Mézières (Ardennes) au sein du Centre international d'études en littérature de jeunesse. En 2008, Etienne Delessert a été nommé Président du CIELJ. Face à des difficultés de financement, Etienne Delessert a recherché activement de nouvelles solutions pour pérenniser les activités de la plateforme numérique
Depuis mars 2012, la plateforme numérique ricochet-jeunes.org est – officiellement - le site d'information et de valorisation de la littérature jeunesse francophone de l'Institut suisse Jeunesse et Médias ISJM.

Annexe 4

Zoom sur des compagnies locales …

Deux compagnies ont à leur répertoire un spectacle pour le jeune public à partir de 6 ans.

La Compagnie Le Souffleur de Verre avec « Le petit garçon et l'allumette ».
Texte : Sabine Revillet et Julien Rocha – Mise en scène et scénographie : Cédric Veschambre

Les garçons viennent au monde avec un zizi et les petites filles ont une zézette ! C'est ce qui définit notre genre : masculin pour les garçons et féminin pour les filles.
Et puis on s'imagine des tas de choses comme par exemple qu'une fille n'est qu'une princesse rose qui ne peut pas jouer au tractopelle ou encore qu'un garçon, ça ne pleure pas et que les poupées lui sont interdites.
Jules, le héros de ce spectacle, réfléchit à tout cela… il se questionne sur l'allumette qu'il a dans sa culotte : « Ca veut dire quoi d'être un "garçon" et être une "fille" ? ».

De la cour de récréation à sa chambre, du grand magasin à la piscine, de jeux de mots en chansons, à travers sa quête, le petit Jules apprend à se définir et emprunte un chemin de liberté.

Renseignements : 04 73 69.85.16. ou ciesouffleur@hotmail.fr

Lili label Compagnie avec « Toute seule ».
Texte et mise en scène : Françoise Glière – Musique : Jean-Michel Plasse

La vie est parfois bien étrange. Les enfants espèrent : « Quand je serai grand ! » et les adultes regrettent : « Quand j'étais petit ! ».
Dora, elle dit simplement : « Quand je serai petite, je ferai des bêtises et je dirai des gros mots. Je ferai tout ce qu'on m'interdit de faire parce que je suis une fille et pas un garçon… ».
Dès sa naissance, Dora comprend que sa vie est toute tracée, parce que les adultes savent forcément ce qu'une fille aime, désire, attend. Devant les menaces proférées par son père si elle ne se conforme pas à ce que l'on attend d'elle, elle décide de se taire.
Mais un jour, quelque chose gronde en elle, se révolte et crie… Cette voix qui sort subitement de sa bouche c'est celle de Jac, son double, sa moitié garçon qui libère sa parole, avec violence et provocation.

Renseignements : 06.84.96.09.50 ou contact@lililabel.com

Deux compagnies peuvent vous concocter un programme de lectures à haute voix

« Lectures à la carte » avec Monique Jouvancy, Rachel Dufour…
Renseignements au 0 975 526 52 -lecturalacarte@wanadoo.fr

« Acteurs, Pupitres et compagnie » avec Laurence Cazaux, Patrick Gay-Bellile…
Renseignements au 06.14.63.06.73 ou 06.18.34.57.31 - acteursetpupitres@wanadoo.fr

Ces deux compagnies professionnelles puydômoises de lecture à voix haute ont déjà travaillé pour la Médiathèque départementale et le Service Culture et Territoires sur d'autres projets.

Annexe 5

Sitographie

Pour en savoir plus sur le sujet… et trouver des bibliographies complémentaires, des pistes d'animations, des jeux, des quizz…

http://eduscol.education.fr/cid46856/accueil.html
- les lois, des publications à télécharger, des initiatives en région…

http://egalite-mixite.ac-clermont.fr/?q=node/8
- quelques données chiffrées, des publications à télécharger …

http://www.education.gouv.fr/cid4006/egalite-des-filles-et-des-garcons.html
- des publications à télécharger

http://www.maisoninnovationcg63.fr/-Programme-Facons-de-penser-Il-ou-.html
- Les conférences en ligne du programme « Façons de penser » consacré à la thématique « Il ou Elle » en 2008 et 2009 par la Maison de l'Innovation

http://www.crdp.ac-grenoble.fr/cddp26/egalite_fille_garcon/
- Une conférence en ligne, des ressources pédagogiques et une bibliographie sélective

http://www.crdp.ac-creteil.fr/telemaque/comite/fem-masculin.htm
- Des fiches pédagogiques (primaires et collèges)

http://www.cndp.fr/crdp-orleans-tours/consulter-menu-tours/egalite-filles-garcons.html
- De nombreuses ressources en ligne

http://www.lesptitsegaux.org/favoriser_egalite_filles_garcons.html
- Répertoire d'activités visant la promotion de conduites non sexistes entre filles et garçons de maternelle et de primaire.

http://www.cahiers-pedagogiques.com/spip.php?page=imprimir_articulo&id_article=7245
- Article *Agir pour l'égalité entre filles et garçons dès la maternelle* - N°487 - Dossier "Filles et garçons à l'école" / Par Michèle Babillot et Virginie Houadec

http://videos.tf1.fr/cecile-et-kevin/episode-si-c-etait-moi-la-fille-6836389.html
- Série de clips en ligne du programme *Tous différents, tous égaux* où l'on retrouve 2 personnages Cécile et Kevin confrontés aux notions de tolérance et de solidarité
  - Vidéo « Et si c'était moi… la fille »

http://www.unicef.org/french/sowc07/quiz/
- Jeu questions/réponses sur l'égalité des sexes